

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION  
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.)**

<b>IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT</b>	
<b>PROPRIÉTAIRE</b>	<b>REQUÉRANT (si autre que propriétaire)</b>
Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____	Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
Procuration du propriétaire ( <i>obligatoire</i> )	

<b>INFORMATIONS SUR LA DEMANDE</b>	
<b>Emplacement des travaux :</b>	
Adresse complète : _____	
Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____	
<b>Nature de la demande :</b>	
<p>Construction d'un bâtiment principal</p> <p>Agrandissement d'un bâtiment principal existant</p> <p>Rénovation d'un bâtiment principal existant</p> <p>Construction, agrandissement, modification ou déplacement d'une construction accessoire</p> <p>Installation, modification ou déplacement d'une enseigne (affiche)</p> <p>Aménagement paysager</p> <p>Autre, précisez : _____</p>	
<b>Description des travaux :</b>	
<p>Autres documents annexés (à joindre si espace insuffisant)</p> <p><b>Plan d'implantation et d'intégration architecturale concerné :</b></p> <p>Résidentiel – Secteur patrimonial Marquette (Règlement 2003-659)</p> <p>Résidentiel – Maison en rangée dans la zone 152 R (Règlement 2003-650)</p> <p>Commercial (centre-ville) – Secteur patrimonial Marquette dans la zone 219 CV (Règlement 2003-659)</p> <p>Commercial (centre-ville) – SDC centre-ville du Plateau dans la zone 161 CV (Règlement 2009-759)</p>	

## DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DOSSIER (DEUX EXEMPLAIRES DE CHAQUE DOCUMENT)

Dans le cas d'une nouvelle construction, un plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants :

- Identification cadastrale;
- Sa position par rapport à la rue ou aux rues;
- Ses dimensions;
- Sa superficie;
- La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement;
- L'identification de la demande de P.I.I.A. demandée;
- La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants;
- La hauteur du bâtiment et celle des bâtiments adjacents, mesurée du dessus des fondations au faîte du toit.

Photographies couleur du bâtiment et de la propriété dans son état actuel.

Photographies couleur des bâtiments contigus donnant sur la même rue, prises dans les 30 jours précédant la demande.

Plans à l'échelle démontrant l'apparence finale de l'immeuble. Les plans doivent illustrer et décrire toutes les interventions à effectuer, les matériaux et couleurs employés, les dimensions des éléments modifiés et le détail technique des éléments conservés, restaurés, recyclés ou remplacés.

Des références graphiques (brochures, dépliant publicitaire, échantillon, photographies) illustrant les différents matériaux et couleurs proposés.

Dans le cas d'un aménagement paysager, un plan de l'aménagement projeté du terrain, à l'inclusion des voies de circulation, des aires de stationnement et des allées piétonnes.

Dans le cas d'une enseigne, un devis d'affichage indiquant le positionnement, les dimensions, la nature, le design, les couleurs ainsi que le mode d'éclairage des enseignes.

Chèque de 250 \$

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

### NOTE IMPORTANTE

Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 10 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

Une demande de P.I.I.A. ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit être aussi déposée.

## SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

## **CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE P.I.I.A.**

1. Réception de la demande par le Service de l'urbanisme (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par la coordonnatrice à l'urbanisme.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre du CCU a toujours lieu le troisième mardi ou mercredi de chaque mois).
4. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
5. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
6. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

**\* Veuillez noter que le processus prend un minimum de 2 mois entre le moment où une demande complète est déposée au Service de l'urbanisme et du développement durable et le moment où une décision est rendue.**

**\*\* Toutes modifications aux plans et documents après l'approbation du conseil, conformément au règlement s'appliquant au secteur du P.I.I.A. demandé, nécessitent la présentation d'une nouvelle demande.**

Ville de Baie-Comeau  
Service de l'urbanisme et du développement durable  
1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2  
Téléphone : 418 589-1500  
Courriel : [urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca) (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

## LETTER D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer une demande de P.I.I.A.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

**À :** Ville de Baie-Comeau  
Service de l'urbanisme et du développement durable  
1310, rue d'Anticosti  
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

**De :**

Nom du propriétaire

**Référence :**

Site des travaux (adresse, no de lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

\_\_\_\_ autorise \_\_\_\_ à déposer la demande de P.I.I.A. auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

\_\_\_\_ Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

\_\_\_\_ Titre du signataire

\_\_\_\_ Date